

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
agglo

PLU_h
 Plan Local d'Urbanisme
 de la Communauté d'Agglomération de Villefranche

Modification n° 4

4.2.c. Document graphique du règlement

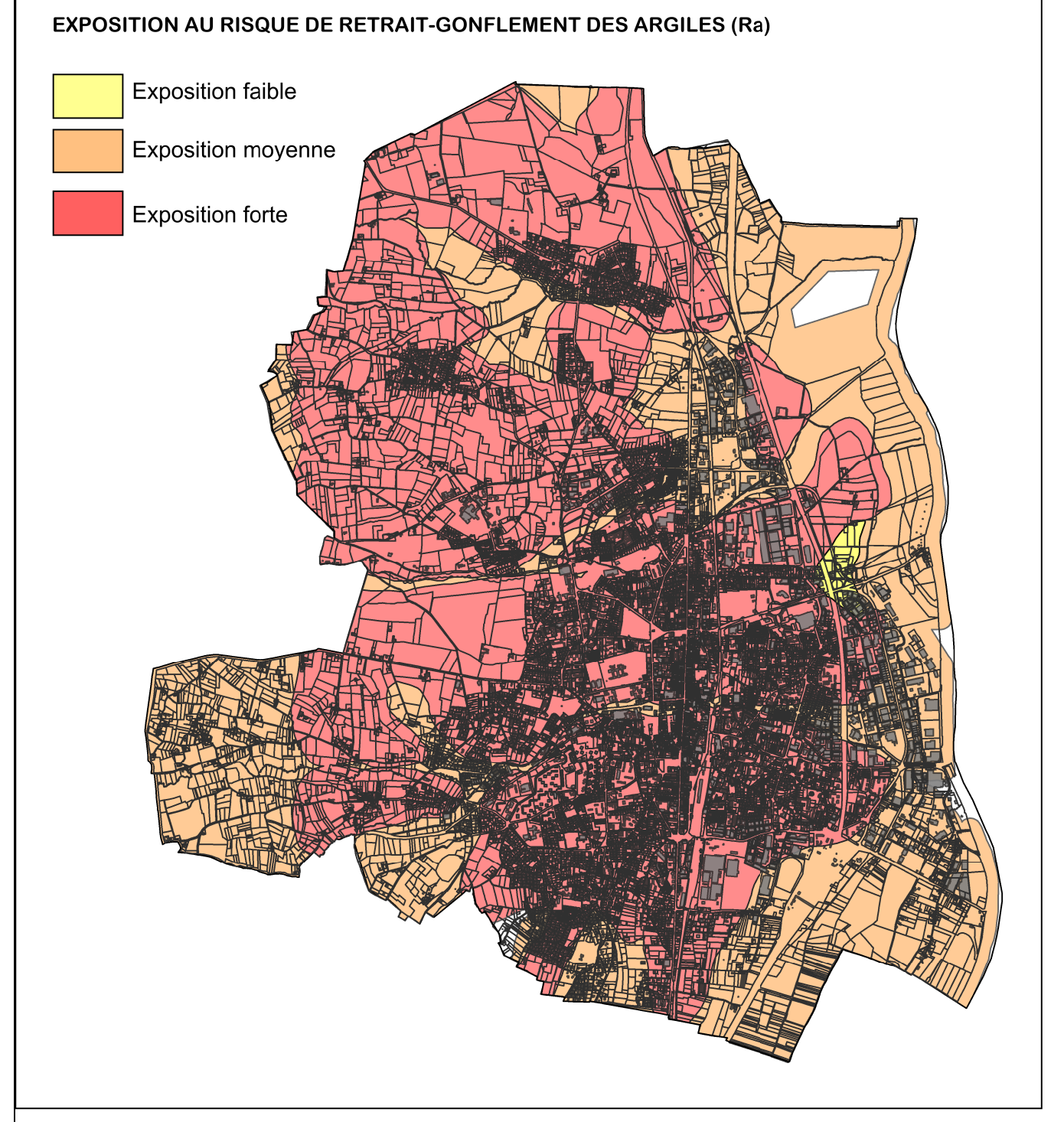
Partie Nord
 Echelle : 1/5,000ème
 Zone avec risques naturels et technologiques
 hors emplacements réservés et autres servitudes d'urbanisme

Vo pour être annexé à la délibération d'approbation de la modification n° 4 du PLU en date du 30 juin 2022.

Le Maire, *François FICHET*
 Le Président, *François FICHET*

Rédaction du POS - Elaboration du PLU approuvé en date du 28.12.2011
 Modification simplifiée - 23.04.2012
 Révision n° 1 - 18.10.2013
 Modification n° 1 - 29.03.2017
 Modification simplifiée n° 2 - 13.03.2017
 Modification n° 2 - 29.03.2018
 Modification n° 3 - 18.12.2019
 Modification n° 4 - 30.06.2022

www.agglo-villefranche.fr



- LES ZONES ET LES SECTEURS**
- Limite de zone
 - OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ZONES URBAINES**
- Ua Zone agglomérée dense (centre-ville)
 - Uaa Zone agglomérée dense (centre-bourgs)
 - Uab Zone agglomérée dense (centre-ville)
 - Uac Zone agglomérée dense du centre-ville
 - Uba Zone d'extension dense
 - Ucb Zone d'extension dense
 - Ucc Zone d'extension dense (proximité des terrains commerciaux en R+2)
 - Ucd Zone d'extension dense (autre limite)
 - Ud Zone d'extension pavillonnaire
 - Uda Zone d'équipements publics
 - Ude Zone issue d'opération d'ensemble (habitat individuel groupé)
 - Ugf Zone urbaine (gestion du bâti existant)
 - Ugi Zone d'intérêt patrimonial
 - Uj Zone pour factuelle autoroutière (accès à l'autoroute A63)
 - Uia Zone d'activités économiques à vocation artisanale et industrielle
 - Uiaa Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de protection éloignée de captage
 - Uiaa3 Zone d'activités économiques ou sont admis les restaurants
 - Uiar Zone pour la réalisation d'une opération d'habitat adapté pour des gens du voyage sédentarisés
 - Uib Zone d'activités à vocation dominante artisanale et de bureaux
 - Uibc Zone d'activités économiques (commerces autorisés)
 - Uic Zone d'activités artisanales et de bureaux
 - Uie Zone d'activités en secteur urbain dense
- ZONES A URBANISER**
- AU1 Zone d'urbanisation future à vocation mixte
 - AU2 Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
 - AU3 Zone d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques
 - AUac Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat dense
 - AUad Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat intermédiaire
 - AUaa Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat peu dense
 - AUaf Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat groupé ou jumeté
 - AUia Zone d'urbanisation à aménager à vocation artisanale et industrielle
 - AUic Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités commerciales
 - AUia3 Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités commerciales et de protection éloignée de captage
- RISQUES NATURELS**
- Risques de mouvements de terrain issus de la cartographie des aléas mouvements de terrain réalisés par Risques et Territoires Janvier 2006
 - Rg Zone d'aléa faible de glissement de terrain
 - Rq Zone d'aléa moyen de glissement de terrain
 - Rc Zone d'aléa fort de glissement de terrain
 - Rp Zone d'aléa faible de chute de pierre étoué de blocs
 - Fv Zone d'aléa faible de ravinement de terrain
 - Risques d'inondation issus de l'étude hydrologique et hydraulique des cours d'eau Maragne pour Couffray-Mourenon et du Nevard et du Maragne pour Couffray-Mourenon et de l'Andard-Méne des sources
 - Ri Zone d'aléa faible d'inondation
 - Rm Zone d'aléa moyen d'inondation
 - Rf Zone d'aléa fort d'inondation
- RISQUES TECHNOLOGIQUES**
- Risques technologiques liés aux installations classées
 - Zone de dangers Z1 - Z2
 - Zone de dangers A et B
 - Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
 - Secteur concerné par le PPRT autour de la société SAS - Bayer Croscopiance
 - Risques technologiques liés à l'entreprise Quaron
 - Zone de dangers ZM
 - Zone de dangers ZF
 - Zone de dangers ZTF
- Risques naturels et technologiques hors emplacements réservés et autres servitudes d'urbanisme**
- Ra Exposition faible
 - Rm Exposition moyenne
 - Rf Exposition forte

